



RÉUNION ORDINAIRE DU BUREAU DE L'ASSOCIATION DES BANQUES CENTRALES AFRICAINES (ABCA)

(Dakar, Sénégal, le 20 mai 2025)

LISTE DES DÉCISIONS

Le Bureau de l'Association des Banques Centrales Africaines (ABCA) a tenu sa réunion ordinaire le 20 mai 2025 à Dakar, au Sénégal, au Siège de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO).

La rencontre, qui a enregistré la participation de douze (12) Banques Centrales membres du Bureau et de la Commission de l'Union Africaine (CUA), a été présidée par Dr Rama Krishna SITHANEN, G.C.S.K., Président de l'ABCA et Honorable Gouverneur de la Bank of Mauritius.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par l'allocution de bienvenue de l'Honorable Gouverneur de la BCEAO, Dr Jean-Claude Kassi BROU, celle du Dr Patrick Ndzana OLOMO, Directeur par intérim du Département du Développement Économique, de l'Intégration et du Commerce, représentant le Commissaire en charge du Développement Économique, du Commerce, du Tourisme, de l'Industrie et des Minéraux à la CUA, ainsi que le discours d'ouverture du Président de l'ABCA, qui a présidé la réunion du Bureau.

La réunion du Bureau a examiné, entre autres, la mise en œuvre des décisions prises par le Conseil des Gouverneurs lors de sa 46^e réunion ordinaire, tenue le 4 septembre 2024 à Port-Louis, à l'Île Maurice. À cet égard, le Bureau a :

1. Noté l'état de mise en œuvre des décisions (85,7%) prises par le Conseil des Gouverneurs en septembre 2024 et a demandé au Secrétariat de l'ABCA de suivre la mise en œuvre des décisions en cours ;
2. Pris note des progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme de Coopération Monétaire en Afrique (PCMA) ;
3. Noté que concernant la feuille de route relative à l'harmonisation de la politique monétaire, la Sous-région de l'Afrique de l'Ouest a adopté son cadre de politique monétaire harmonisé et que les Sous-régions de l'Afrique Centrale, de l'Est, Australe et du Nord ont approuvé leurs feuilles de route ;
4. Encouragé les Sous-régions à mettre en œuvre leurs feuilles de route afin de développer un cadre pour l'harmonisation de la politique monétaire et à rapporter

les mises à jour relatives aux actions accomplies lors des Réunions Annuelles de l'ABCA en septembre 2025 à Yaoundé, au Cameroun ;

5. Instruit le Secrétariat de l'ABCA de transmettre aux Banques Centrales membres de l'Association, le document permettant une compréhension commune des critères du PCMA afin de s'assurer que toutes les Banques Centrales rapportent leur performance dans le même format. Les observations de ces dernières devront être transmises au Secrétariat au plus tard le 30 juin 2025. La version finale du document sera soumise au Conseil des Gouverneurs en septembre 2025 ;
6. Pris note des recommandations de la 5^e session extraordinaire du Comité Technique Spécialisé (CTS) portant sur les Finances, les Affaires Monétaires, la Planification Économique et l'Intégration, tenue du 28 au 30 novembre 2024 à Abuja, au Nigéria et des décisions prises lors de la 46^e session ordinaire du Conseil Exécutif, relatives au processus d'adoption du projet de Statuts de l'Institut Monétaire Africain (IMA) ;
7. Demandé à la CUA de faire parvenir au Secrétariat de l'ABCA trois scénarii budgétaires correspondant à trois structures proposées pour la mise en place de l'IMA au plus tard le 16 juin 2025, à transmettre aux Banques Centrales membres de l'ABCA pour observations à recevoir au plus tard le 16 juillet 2025 ;
8. Demandé à la CUA d'organiser une réunion entre les Experts issus du Bureau de l'ABCA et de la CUA pour évaluer les implications financières de l'IMA durant la première semaine du mois d'août 2025 ;
9. Sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le Symposium des Gouverneurs en 2025 :
 - a) Réglementation financière et gestion des risques liés au climat ;
 - b) Promotion de la finance verte : le rôle des Banques Centrales dans le renforcement des investissements durables ;
 - c) Changement climatique et stabilité financière : comment les Banques Centrales gèrent-elles les risques climatiques dans leur évaluation et leurs politiques de stabilité financière ?
10. Sélectionné les sous-thèmes ci-après pour le Séminaire Continental au titre de l'année 2025 :
 - a) Optimisation de l'analyse des Big Data et de l'Intelligence Artificielle pour le commerce transfrontalier et intercontinental ;
 - b) Défis liés aux technologies financières innovantes face à la croissance des cyber-risques et des stratégies d'inclusion financière ;
 - c) Transactions numériques transfrontalières, cybersécurité et mesures de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.
11. Pris note du rapport des Groupes de Travail de la Communauté des Superviseurs Bancaires Africains (CSBA) et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel aux Banques Centrales restantes pour la signature du Protocole d'Accord Multilatéral (PAM) avant les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2025 ;

12. Instruit le Secrétariat de continuer le suivi du processus de signature des 9 Protocoles d'Accord restants entre les Banques Centrales des États partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) et les autres Banques Centrales, et de rendre compte des progrès accomplis lors des Réunions Annuelles de l'ABCA de 2025 ;
13. Demandé aux Groupes de Travail de la CSBA de finaliser le programme de travail pour la période allant de 2026 à 2028 à l'effet de le soumettre pour adoption lors de la 47^e réunion ordinaire du Conseil des Gouverneurs ;
14. Pris note du rapport du Groupe de Projet de l'ABCA sur l'intégration des systèmes de paiement et de ses deux (2) Groupes de Travail ;
15. Instruit le Secrétariat de soumettre l'Annexe sur les critères pour autoriser une infrastructure de marché financier aux Banques Centrales membres pour observations à recevoir au plus tard le 30 juin 2025. La version finale sera présentée lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs de 2025 ;
16. Demandé, après adoption des critères par le Conseil des Gouverneurs, la mise en place d'un Comité Technique de Sélection pour la mise en œuvre desdits critères. Le Comité sera en charge de la réception et de l'étude des dossiers des juridictions ;
17. Instruit le Groupe de Projet, en collaboration avec le Secrétariat de l'ABCA, d'achever les formalités pour bénéficier du financement de la Banque Africaine de Développement (BAD) et de finaliser la demande officielle au plus tard le 15 juin 2025 ;
18. Instruit le Groupe de Projet de collaborer avec le bailleur de fonds, dès la finalisation des formalités de demande de financement, pour mettre en œuvre l'approche holistique et débiter la planification détaillée et l'acquisition des ressources pour atteindre les objectifs préalablement fixés pour le Groupe de Projet. Ce dernier se chargera de présenter le rapport d'étape lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs de 2025 ;
19. Demandé au Groupe de Projet de solliciter le Système Panafricain de Paiement et de Règlement (PAPSS) afin qu'il poursuive ses échanges avec les Banques Centrales et les groupements régionaux ayant mis en place des systèmes régionaux efficaces de paiement et de règlement, en vue de prendre en compte leurs exigences spécifiques susceptibles d'être intégrées dans le système PAPSS. Cette démarche vise à soutenir une intégration effective des systèmes de paiement sur le continent. Par ailleurs, le Groupe de Projet collaborera avec PAPSS ainsi qu'avec d'autres parties prenantes pertinentes, dans le cadre de la mise en œuvre de son programme de travail approuvé selon l'approche holistique décrite au Point 18, en vue de promouvoir les objectifs globaux de développement des systèmes de paiement en Afrique ;
20. Demandé au Secrétariat de l'ABCA d'inviter PAPSS aux Réunions Annuelles de l'ABCA de 2025 afin de présenter aux Gouverneurs l'état de mise en œuvre du système ainsi que son potentiel dans le renforcement de l'intégration des systèmes de paiement intra-continentaux ;
21. Pris note du rapport de la réunion inaugurale du Comité Africain de Stabilité Financière (CASF) accueillie par la Central Bank of Egypt, du 9 au 11 décembre 2024, au Caire, et du travail accompli par le Groupe de Travail sur le Rapport sur



la Stabilité Financière (RSF) relatif à l'élaboration du premier RSF en Afrique qui sera soumis au Conseil des Gouverneurs de l'ABCA en septembre 2025 ;

22. Pris note qu'une réunion entre le CASF, le Groupe de Travail sur le RSF et le Groupe de Travail de la CSBA sur la gestion des crises et la résolution bancaire, dirigé par la Central Bank of Nigeria, se tiendra en marge de la Réunion et de la Conférence annuelles de la CSBA prévue le 23 juin 2025 à l'Île Maurice, afin d'assurer une communication transparente entre les deux organes et de bénéficier de leurs contributions dans le domaine de la stabilité financière ;
23. Pris note des critères de sélection de la Banque Centrale pour présider le Groupe de Travail sur le Développement et la Mise en œuvre de Politiques Macroprudentielles (MPDI), qui sont énoncés dans les Termes de Référence (TDR) du CASF adoptés par le Conseil des Gouverneurs, et charger le Secrétariat de l'ABCA de faire circuler les critères parmi les Banques Centrales membres de l'ABCA afin qu'elles manifestent leur intérêt à présider le second Groupe de Travail conformément à ces critères ;
24. Pris note que la sélection de la Banque Centrale qui présidera le Groupe de Travail sur le MPDI sera effectuée lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs de l'ABCA en septembre 2025 ;
25. Encouragé les Banques Centrales Africaines à répondre positivement au questionnaire du Rapport sur la Stabilité Financière (RSF) transmis par le Secrétariat du CASF, afin de soutenir la préparation du premier Rapport complet sur la Stabilité Financière en Afrique, conformément aux données soumises ;
26. Instruit le Secrétariat de l'ABCA de transmettre la proposition d'amendement des Statuts de l'ABCA aux Banques Centrales membres pour observations à faire parvenir au Secrétariat au plus tard à la fin du mois de juillet 2025. La version finale des Statuts tenant compte desdites observations sera soumise lors de la réunion du Conseil des Gouverneurs en septembre 2025 ;
27. Pris note du rapport de l'état d'avancement de la réorganisation du système d'information comptable et budgétaire de l'ABCA ;
28. Approuvé la version finale du cadre de mise en place des Groupes de Travail au sein de l'ABCA tenant compte des observations des Banques Centrales, dans l'attente de son adoption par le Conseil des Gouverneurs en septembre 2025 ;
29. Pris note du rapport du Symposium des Gouverneurs tenu le 3 septembre 2024 à l'Île Maurice ;
30. Pris note du rapport du Conseil des Gouverneurs tenu le 4 septembre 2024 à l'Île Maurice ;
31. Pris note de l'état des contributions au budget de l'ABCA au titre de l'année 2025 et a instruit le Secrétariat de l'ABCA d'envoyer des lettres de rappel, avec copies aux Présidents des Sous-régions, aux Banques Centrales qui n'ont pas encore payé leurs contributions en vue de le faire sans délai ;
32. Pris note de la participation de la Banque Centrale Européenne (BCE) à la Conférence de la CSBA prévue le 23 juin 2025 à Port-Louis, à l'Île Maurice et a

demandé au Secrétariat de l'ABCA d'inviter la BCE à prendre part aux réunions de l'Association au titre de l'année 2025 ;

33. Pris note de la participation des Banques Centrales membres de l'ABCA au programme de formations de la Federal Reserve Bank of New York (FRBNY) au titre de l'année 2024 et a demandé au Secrétariat de l'Association d'inviter la FRBNY à soumettre les Termes de Référence (TDR) de la formation envisagée en 2026 au profit des Banque Centrales membres de l'ABCA ;
34. Pris note de l'organisation du Séminaire Continental de l'ABCA au titre de l'année 2025 sur le thème : « *Cyber-risques et technologies financières innovantes : défis et mesures stratégiques* » par la Bank Al-Maghrib à Rabat, au Maroc, du 21 au 23 juillet 2025 ;
35. Noté que les Réunions Annuelles de l'ABCA au titre de l'année 2025 seront organisées par la BEAC à Yaoundé, au Cameroun, du 31 août au 5 septembre 2025.

À l'issue de la réunion, les Honorables Gouverneurs ont exprimé leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Sénégal, à l'Honorable Gouverneur Dr Jean-Claude Kassi BROU et au personnel de la BCEAO pour la chaleureuse hospitalité et les dispositions prises pour l'organisation de la rencontre.

Fait à Dakar, le 20 mai 2025



Dr. Rama Krishna SITHANEN, G.C.S.K.
Honorable Président de l'ABCA
Gouverneur
Bank of Mauritius